

CPHTI – Certification Professionnelle de chargé de projet Handicap, Travail et Inclusion



Diplôme d'Etat de niveau 6 (Bac+4)



Pré-requis :
3 ans d'expérience dans le domaine du handicap, de l'insertion



Durée de la formation :
12 mois, à raison de 4 à 5 jours de regroupement par mois



Formation à :
LYON

Dispositifs d'accès :
Formation Continue
Apprentissage
VAE



Programme :
350 h de formation théorique
200 h de travaux personnels



RNCP 34361



Financement :
Sélection : 90€
Frais de formation : 6 650€ (soit 19€ par heure)

Retrouvez l'ensemble des dispositifs d'accès sur notre site internet.

Travail et Handicap : penser le paradigme inclusif sous l'angle de la participation et la reconnaissance des personnes

Comment répondre à des besoins croissants en compétences au regard des évolutions tant culturelles et sociales que législatives et réglementaires relative à l'insertion professionnelle et l'emploi des personnes en situation de handicap ?

Comment mieux appréhender la montée en puissance du paradigme inclusif au niveau des politiques publiques et de la culture commune, mettant l'accent sur les notions d'autonomie, d'accessibilité, de reconnaissance et de dignité, de pleine de participation, de projet, de parcours, de droit commun, de milieu ordinaire ?

Comment rester à l'écoute des évolutions majeures conduisant à assurer à la fois une individualisation et une sécurisation des parcours entre orientation, insertion professionnelle et maintien dans l'emploi, des passages facilités entre dispositifs de droit commun et dispositifs spécifiques et un accompagnement sur mesure des personnes en situation de handicap comme des employeurs ?

Présentation

Le chargé de projets handicap, travail et inclusion, quel que soit son cadre d'exercice, développe des activités professionnelles relevant de l'accompagnement direct des publics et des entreprises, de l'intermédiation entre les deux et de l'élaboration et la conduite de projets à l'échelle plus collective des publics, des entreprises et des territoires.

En situation de responsabilité, il développe une autonomie professionnelle significative pour accompagner les personnes concernées, élaborer avec elles des parcours individualisés négocier avec les entreprises, problématiser des enjeux et des situations, concevoir des projets innovants pour y répondre.

Objectifs

La formation s'organise autour de deux axes centraux :

- Méthodologie de projet et accompagnement des personnes en situation de handicap
- Entreprise, insertion professionnelle et maintien dans l'emploi

Elle contribue à développer une fonction d'intermédiation qui se définit par la capacité à mettre en relation deux logiques, l'une visant la production et l'autre visant l'insertion. L'objectif de la formation est de permettre aux professionnels accueillis :

- De faire reconnaître leur rôle d'intermédiaire
- De développer leurs compétences
- De se doter d'outils méthodologiques d'intervention permettant de susciter et favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire de travail

Méthodes et outils pédagogiques

FORMATION COOPÉRATIVE : les stagiaires sont porteurs d'un savoir expérientiel qu'ils partagent au service du collectif (atelier coopératif, lecture croisée, mobilité internationale collective...).

FORMATION SOUPLE : un dispositif de formation taillé en réponse aux trajectoires professionnelles individuelles (calendrier modulable, organisation en semestre...).

FORMATION HYBRIDE : conjuguant présentiel et distanciel avec une expérimentation de l'innovation en formation à travers l'utilisation d'outils digitaux.

FORMATION OUVERTE : passerelles et transversalité avec d'autres formations, participation à des actions ancrées localement, implication dans des partenariats universitaires, ouverture internationale.

Compétences

La formation vise à :

- Identifier la nature des freins à l'insertion des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire
- Repérer l'ensemble des professionnels impliqués dans l'insertion, leurs spécificités et leurs outils
- Définir des conditions d'insertion, de maintien dans l'emploi et de collaboration afin d'établir un cadre de travail pertinent

Activités visées :

Activités types 1 : Analyser et évaluer la situation, les attentes et les potentialités des personnes sur la base d'un diagnostic partagé. Accompagner la construction et la mise en œuvre d'un projet individualisé d'insertion ou d'évolution professionnelle, ou de maintien dans l'emploi.

Activités types 2 : Mettre en œuvre une offre de services et une expertise auprès des employeurs et agir en intermédiation entre la personne en situation de handicap et l'entreprise.

Activité type 3 : Élaborer et conduire des actions et des projets innovants en matière d'insertion professionnelle et d'inclusion.

Certification

Check-list de l'inscription

1 - Consulter les conditions et modalités d'inscription sur notre site.

2 - Compléter le dossier d'inscription en ligne accompagné de l'ensemble des documents demandés.

Dossier d'inscription en ligne sur www.ocellia.fr dans la rubrique Formations Supérieures.

Pour toute demande de renseignement :

Lyon : Service Admission Lyon - Valence

04 78 83 40 88

admission@ocellia.fr

Grenoble Echirolles : Service Admission Grenoble Echirolles

04 76 09 02 08

contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Lyon

Le Sémaphore
20 rue de la Claire CP 320
69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88

contactlyon@ocellia.fr

Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165
38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08

contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Valence

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55

contactvalence@ocellia.fr

Lyon - Grenoble - Valence
www.ocellia.fr

